

AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de la ville de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme. Le conseil statuera sur une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément au règlement de PIIA de la Ville, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 12 janvier 2026 à 19 h, à la salle du Conseil, lieu habituel des séances.

Cette demande concerne l'immeuble situé au 136, 6^e Rue, lot 4 737 872, et vise le projet suivant :

Agrandissement du bâtiment



Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture, et formuler des commentaires au conseil municipal avant la prise de décision.

Donné à Crabtree, ce 29 décembre 2025

Pierre Rondeau

Directeur-général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 29 décembre 2025 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 décembre 2025.

